

En 2026, le père Noël ne doit plus être une ordure !



« _ Père Noël, Père Noël, t'as pas le minimum qui m'est dû ?*

_ Non, c'est pas pour les enfants, barre-toi ! »

(*Le SNJ Martinique a remplacé le mot « image » du film culte par « le minimum qui m'est dû ».)

Permanents, non-permanents, techniciens, administratifs, journalistes, nous vous souhaitons une belle et heureuse année. Que 2026 soit couronnée de bonheur et de succès même si, nous le savons, le père Noël a été une ordure. Malgré tout, la section du SNJ vit son tout premier mois de janvier au sein de la tour Lumina ; l'émotion nous pousse donc à laisser de côté le pessimisme **pour formuler des souhaits tout à fait avant-gardistes.**

Vœu révolutionnaire : salaires et primes versés dans les délais légaux

Que le mois de janvier ne soit pas marqué par le départ d'un pigiste contraint de quitter le territoire, sidéré d'avoir travaillé de façon continue mais de n'avoir perçu aucun salaire depuis plus de 2 mois ! Qu'au cours de cette année, les autres pigistes faisant le choix de rester à Martinique La 1ère ne soient plus condamnés à emprunter de l'argent à leurs familles, à leurs collègues, à contracter des prêts pour se nourrir et mettre du carburant dans leur véhicule, parce qu'ils n'ont pas été rémunérés par l'entreprise depuis plusieurs mois !

En décembre 2025, 27 non-permanents (scriptes, réalisateurs, monteurs, journalistes) ont subi des absences totales de salaires allant d'un à trois mois. Pléthore de contrats n'étaient pas signés, ni même rédigés ! Une situation inadmissible, révoltante, indigne du service public !

Nous souhaitons également aux titulaires de pouvoir percevoir leurs primes, en temps et en heure, eux aussi, sans avoir à les quémander durant de longs mois.

Vœu magique : prise en compte de l'ensemble des primes

Elles disparaissent du chapeau, comme par magie. En l'absence de cafétéria les week-ends, le SNJ émet le souhait **que les primes de repas surgissent sur les fiches de paie...** Et qu'il en soit de même pour **toutes les autres primes dues**, comme celles des matinales ou encore de l'encadrement.



Voeu pharaonique : le respect des amplitudes horaires

Qu'être au forfait jour ne signifie plus être corvéable à merci au mépris du respect des amplitudes journalières : 11h00 maximum, c'est 11h00 maximum ! 13h00, exceptionnellement en cas d'actualité ou d'urgence, c'est 13h00 maximum et à titre exceptionnel ! Surtout lorsqu'il s'agit d'un marronnier ou d'une actualité nocturne connue depuis plusieurs semaines et que l'effort est toujours demandé aux mêmes.

Voeu visionnaire : une planification sur deux semaines

Une planification plus respectueuse de la vie des salariés. C'est une des nombreuses revendications du SNJ, rappelée dans son communiqué du 23 juin 2025 intitulé "*Plannings des rédactions acte II : un prévisionnel possible dans l'hexagone, pourquoi pas chez nous ?*". À la même période, l'encadrement avait annoncé une planification sur deux semaines, à la rentrée. Manifestement, il ne s'agissait ni de septembre 2025, ni de janvier 2026. Peut-être janvier 2030 ? En attendant, nous espérons que les journalistes cessent de découvrir systématiquement, à 17h, le vendredi, leur planning de la semaine à venir.

Voeu extraordinaire : un accès au seul quotidien régional

Ni papier, ni accès en ligne à France-Antilles ; il se dit dans les couloirs que les abonnements ne sont plus payés. C'est un comble : un média d'information qui n'a plus accès au seul quotidien régional de l'île, depuis de nombreux mois. De surcroît, à trois mois des élections municipales. Nous rêvons donc de pouvoir, de nouveau, consulter cette indispensable mine d'informations.

L'espoir suscité par 2025

Nous avons encore de nombreux rêves, pour 2026 et nous sommes motivés. **Début 2025, vous avez déjà fait preuve d'audace, en permettant au SNJ de faire son grand retour et de vous représenter. Fin 2025, l'ensemble des syndicats a validé une proposition du SNJ : former une intersyndicale afin de défendre plus efficacement les pigistes.**

Pour tout cela et pour nos dossiers à venir, nous vous disons merci. À tous, nous vous souhaitons une excellente année 2026.

Que les années suivantes puissent rendre hommage à un autre film : *Petites Mains*.

Bambou plié pa ka kasé !

Fort-de-France, le 12 janvier 2026